

à Paris le 21^e Dec. 1747

J'ay reçu Monsieur la lettre
que vous avez pris la peine de
m'écrire le 7 nov. votre silence
n'a que de trop bonnes excuses et
Je vous suis fort obligé de vous
être souvenu de moy après un
si long et si pénible voyage.

Je ressens avec tout le respect
et la reconnaissance que je dois
les marques de souvenir dont sa
Majesté Catholique veut bien

15
m'honorer, Elle ne sauroit en
donner à personne qui lui soit
plus véritablement attaché que
moy ayant conçu pour elle un
respect et une vénération très-
finie. Je vous supplie de vouloir
bien l'en assurer de ma part.
Pour vous, Monsieur ce seroit un
fort grand plaisir de trouver les
occasions où je pusse vous marquer
qu'on ne peut être plus véritablement.

Votre très humble et très obéissant serviteur

Gondrin Louis-Antoine de Pardaillan

de - - - - -
1665 + 1736. - - - - -
Antin

Lieutenant général et gouverneur de la province
de - - - - -

Paris le 20 mai 1717